

GÉKO 03

// Grans // Développement durable & démocratie participative //



ÉTÉ 2021

Éditorial

Avant de s'adonner au bon temps des congés et des belles journées estivales, je désire au travers ce troisième numéro de Géko saluer quelques valeurs et particularités contribuant au *bien vivre* à Grans.

Notre qualité de vie est le résultat de mandats successifs où nous avons mon équipe et moi-même, toujours privilégié l'intérêt et le bien être des Gransoises et des Gransois. Nous avons toujours sollicité et impliqué les administrés dans nos projets pour répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des Gransois, les comités consultatifs en sont le reflet.

Toutes nos grandes réalisations ont été édifiées avec l'active participation des habitants. De la création du gymnase Paul Sias, l'espace Robert Hossein en passant par le complexe Mary-Rose et prochainement le complexe multi-activités, la démocratie participative est depuis des décennies une réalité et une priorité à Grans.

Autre engagement qui, au terme de quinze années d'acharnement de la municipalité, voit le jour : une centrale solaire permettant de produire de l'énergie verte tout en réhabilitant un site servant naguère de décharge de matériaux inertes. Et cela, sans coûter un euro à la commune et sans empiéter sur des terres agricoles.

Des terres agricoles où le foin de Crau mondialement reconnu, contribue à la qualité de notre environnement et à la recharge en eau de notre nappe phréatique. Grans est une ville à la campagne où l'harmonie est respectée et préservée. Et notre implication au réseau Natura 2000 renforce une nouvelle fois notre démarche de protection et de conservation environnementale.

Le *bien vivre* à Grans je pourrais l'évoquer des heures et des heures, mais place aux plaisirs des beaux jours retrouvés. Je vous souhaite un bel et heureux été.

Yves VIDAL
Maire de Grans
Conseiller départemental
Vice-président du bureau
de la métropole Aix Marseille Provence



04 Des administrés impliqués et écoutés

06 Moustique tigre Checklist des bons gestes

07 Grans est un site Natura 2000

08 Le foin de Crau, la fine fleur du fourrage

10 Une centrale solaire à Canebières pour décembre 2021

11 L'éco-pâturage

12 Concours départemental de qualité de vie

14 Installez un abri pour les chauves-souris

15 Tous à vélo !



Des administrés impliqués et écoutés

La municipalité de Grans s'est appuyée depuis de nombreuses années sur les comités consultatifs pour la conduite de ses plus importants projets d'urbanisation : le gymnase Paul Sias, l'espace culturel Robert Hossein et le groupe scolaire, le jardin de la Gaillère, le parc Mary-Rose avec son complexe sportif et le dernier en date, le complexe multi-activités.

La constitution des premiers comités consultatifs remonte aux années 2000. Nommées initialement *commissions extra-municipales*, elles se sont rapidement muées en comité consultatif.

Ce dispositif est un outil de démocratie participative réunissant des élus et des membres de la société civile (associations, professionnels, habitants, usagers...) autour d'un projet de l'équipe municipale. Ce groupe de bénévoles émet des avis et formule des propositions.

Vingt années que les Gransoises et les Gransois participent à l'élaboration de projets structurants de la cité. Avec leur avis, leur expérience et leur implication, ils apportent un regard avisé. Des premières études jusqu'à l'aboutissement, ils prennent part à toutes les phases des grands chantiers gransois.

« J'ai participé au comité consultatif de Mary-Rose comprenant la réalisation du jardin de la Gaillère et le complexe sportif avec le gymnase Barugola. Nouvelle habitante, j'y ai vu l'opportunité de m'intégrer dans la vie gransoise, de faire des connaissances tout en étant partie prenante dans l'élaboration d'un grand projet », évoque Michelle.

Promesse électorale du mandat 2014-2020, ce chantier de grande envergure a fédéré de nombreux villageois.

« Nous nous réunissions dans la petite salle d'honneur de la mairie qui pour le coup paraissait étriquée. Jenny Llobet dirigeait le comité et les tours de table donnaient lieu à des propositions et des échanges sans fin. Ce fut pour moi une belle et profitable expérience. J'y ai appris beaucoup de choses et découvert tout ce qu'imposent de telles réalisations, tant en termes d'urbanisme, de normes ou de budget », poursuit Michelle.

La participation à ce type de comité est pour l'administré un engagement s'échelonnant souvent sur plusieurs années et nécessitant une certaine disponibilité.

« Au début, nous étions nombreux. Mais les faits de la vie, la lassitude parfois ont eu raison du nombre, c'est ainsi. Mais quelle satisfaction de profiter aujourd'hui, de ces structures auxquelles j'ai modestement participé à la construction. L'effet kiss cool de cette expérience est d'avoir suscité en moi la motivation pour m'investir davantage dans la vie du village », conclut Michelle.



1^{re} visite du gymnase Barugola par le comité consultatif.

CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre



JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin...



JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux...



JE COUVRE

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
- Regards.
- Fûts divers...



JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux, arrosoirs, poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets...



JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- Déchets de chantier.
- Boîtes de conserve.
- Vieux pots de fleurs cassés...



J'ENTRETIENS

régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, gîtes de repos des moustiques

- J'élague et je débroussaille.
- Je ramasse les fruits tombés.
- Je ramasse les déchets végétaux...

BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÉMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique



PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Grans est un site Natura 2000

Avec près de 43% de son territoire classé en zone Natura 2000, la ville de Grans s'inscrit de fait dans une démarche de protection et de conservation environnementale. Pour la municipalité de Grans, la préservation du patrimoine biologique n'est pas une posture, c'est dans sa nature et ce depuis de nombreuses années !

Le réseau Natura 2000 regroupe des sites naturels de l'union européenne ayant une valeur patrimoniale de par leur faune et leur flore exceptionnelles. Créé en 1992, ce réseau a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en considérant les exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.

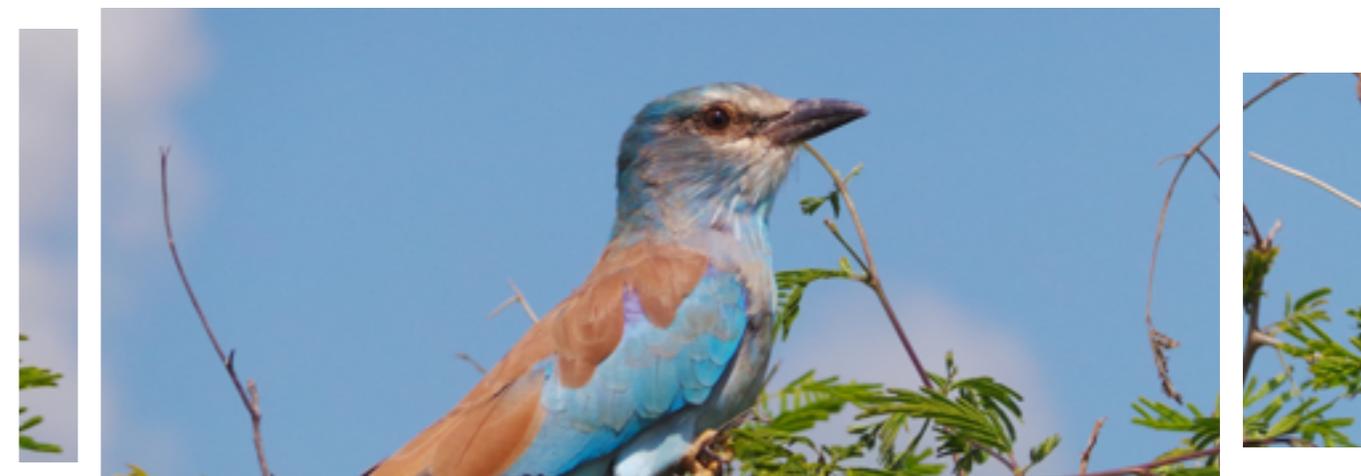
Grans est au cœur de deux zones Natura 2000 Crau. Une zone spéciale de conservation (ZSC) ayant trait à la faune et la flore sauvages couvrant au total 31 538 ha, et une zone de protection spéciale (ZPS) concernant les oiseaux sauvages et s'étendant sur 39 333 ha.

Les spécificités des sites Natura 2000 Crau regroupent trois entités paysagères: la Crau sèche,

localement appelée Coussoul, la Crau humide composée de prairies irriguées et bordées de haies et la Coustière de Crau située à l'aplomb de la chaîne des Alpilles et formée de garrigues rases, de chênaies vertes, de pins, d'oliviers et de cultures arboricoles.

Elles se composent également d'une dizaine d'habitats naturels (mares, forêts endémiques...) et de 55 espèces animales d'intérêt communautaire dont l'outarde canepetière, le rolhier d'Europe, la ganga cata ou l'agrion de mercure. Pour son fonctionnement, un comité de pilotage constitué de représentants des communes veille à la conservation de la biodiversité de ces sites par des actions de gestion, de soutien aux territoires, de surveillance environnementale mais aussi de communication et de sensibilisation grand public.

À ce titre, la municipalité envisage très prochainement une série d'actions menées en partenariat avec les services du réseau Natura 2000 et des associations locales pour des ateliers pédagogiques auprès de plus jeunes et la création d'un conservatoire environnemental *spécial ripisylve* le long de la Touloubre. Affaire à suivre...



Le foin de Crau, la fine fleur du fourrage

La majeure partie du foin produit à Grans et dans la région a bénéficié en 1997, d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) et a obtenu en 2015 son appellation d'origine protégée (AOP). La seule AOP décernée à un produit non destiné à la consommation humaine. Ce label est reconnaissable à la ficelle rouge et blanche liant les balles de foin et exclusivement réservée à cette AOP.

À Grans, la superficie de production de foin de Crau est de 1750 hectares, soit 50% de la totalité de la superficie communale. Le foin de Crau est vert, mais sec. C'est le subtil équilibre d'une bonne balle de foin à la renommée mondiale. La savante alchimie d'une biodiversité exceptionnelle et d'un apport en eau en abondance.

Pour faire trois coupes de foin par an (printemps, début et fin d'été), il n'y a pas de mystère : il faut de l'eau, énormément d'eau. Et ici, il ne faut pas attendre qu'elle tombe du ciel. Les agriculteurs de la Crau ont trouvé un filon : les eaux de la Durance.

C'est l'ingénieur Adam de Craponne qui, au XVI^e siècle entreprend la construction d'un canal prenant sa source dans la Durance à la hauteur de la Roque d'Anthéron, traversant une partie de la Provence occidentale sur 60km et se jetant dans le Rhône. Ce canal porte le nom de son créateur et alimente plusieurs centaines de kilomètres de canaux. Un savant maillage permettant l'irrigation par gravitation des prairies de la Crau dites *humides*. Soit 14 000 hectares de prairies, dont 8 500 aujourd'hui en AOP. Ce procédé d'arrosage contribue également à la recharge en eau de la nappe phréatique de la Crau à hauteur de 70% de sa capacité, dont dépendent 270 000 habitants du territoire de Ouest Provence.

La précieuse herbe se compose d'une multitude de fleurs, et pas n'importe lesquelles : fétule des prés, gaillet, achillée, luzerne, vesce, plantain lancéolé, fromenthal... quelques espèces spécifiques à la région intervenant dans la composition de ce complet mélange aux qualités nutritives sans pareilles.

À chaque saison son foin : celui de printemps, riche en graminées, donnera du muscle aux vaches à viande et chevaux de course. Celui d'été, équilibré, ira aux vaches comme aux moutons, pour la viande ou le lait. Celui d'automne, truffé de légumineuses, est surtout donné aux brebis et chèvres laitières.

Durant l'hiver, les prairies sont des pâturages pour les moutons et les chèvres revenues des alpages. Une période destinée également à l'entretien des canaux et des haies bocagères faisant office de drains et de coupe-vent. On ne bouge pas la terre : aucun griffonnage, aucun labour, c'est du 100 % naturel.

Ni traitées, ni labourées, les prairies de la Crau abritent une flore et une faune remarquables, un vivier de vie se développant harmonieusement au rythme des saisons. Des millions d'insectes dans les herbes hautes sont un festin pour les passereaux gloutons. Les petits rongeurs en quête de graines tombées au sol sont surveillés par les oiseaux de proie planant sans bruit dans le ciel provençal.

L'herbe peut continuer à repousser tranquillement, jusqu'au prochain printemps.





Une centrale solaire à Canebières pour décembre 2021

Une quinzaine d'années et toute la détermination des élus auront été nécessaires pour voir aboutir le projet d'un parc photovoltaïque à Grans. 3 000 panneaux photovoltaïques recouvriront à la fin de l'année l'ancienne décharge municipale de matériaux inertes et une parcelle appartenant à l'entreprise PAGANI, soit au total 2 ha localisés à proximité de l'actuelle déchèterie. Cette centrale produira une puissance de 1,2MWc, l'équivalent de la consommation électrique de 1 580 habitants, correspondant à 900 foyers.

L'aménagement et la gestion du site revient à la société TotalEnergies déjà bien implantée en PACA dans la production d'électricité verte. Les panneaux seront positionnés en surface sur des gabions évitant ainsi toute intervention en sous-sol.

« C'est pour la commune et l'environnement une action des plus intéressante », évoque Yves VIDAL, maire de Grans. « Sur ce terrain longtemps utilisé comme décharge de matériaux, nous ne pouvions pas envisager d'exploitation sans engager de lourds travaux de réhabilitation. Avec cette centrale solaire, nous positivons de manière environnementale et de façon financière », poursuit l'édile.

Pour le respect du calendrier écologique, les travaux débuteront en septembre avec le terrassement, la pose des panneaux, leur raccordement au réseau et sa mise en service à partir de décembre 2021.

Ce projet contracté pour une durée de 30 années est financé par TotalEnergie. Il s'élève à 850 000 euros et rapportera à la commune un loyer annuel de 5 000 euros.

« Le soleil est partout, il serait dommage de ne pas en profiter ! À l'heure où chacun devient un acteur clé de la préservation de l'environnement, la ville de Grans amplifie le développement de production d'énergie solaire sur son territoire pour le bien de la planète et le bien-être des Gransoises et des Gransois », conclut Michel PERRONET.

Prochains aménagements photovoltaïques, une centrale solaire en ombrière de parkings poids lourd à CLESUD et des panneaux sur toiture au Centre technique municipal, de quoi alimenter 900 foyers supplémentaires et faire de Grans une commune à énergie positive.

L'éco-pâturage

Depuis 2017, dans le cadre du programme zéro phyto et dans un objectif de préservation de l'environnement, la ville de Grans a mis en place l'éco-pâturage. En complément du débroussaillage hivernal des voies et des abords de la forêt communale assuré mécaniquement, l'entretien du massif forestier est confié à des moutons et des chèvres. En plus de remettre à jour une pratique ancestrale, cette technique est écologique.

Depuis juin 2019, une convention tripartite entre la ville de Grans, l'office national des forêts (ONF) et les bergers Jean-Maurice BELMOND et Olivier GIDEL permet ce mode de sylvo-pastoralisme. Les avantages de ce mode de gestion sont nombreux : écologique, social, attractif, participation active à la conservation de certaines races, etc.

Il est particulièrement adapté aux zones difficiles d'accès, pour lesquelles l'entretien mécanique est compliqué et onéreux.

L'éco-pâturage est mis en place sur l'ensemble d'une saison, de septembre à mai. Les bergers font paître leur troupeau plusieurs fois sur un même site, permettant ainsi le contrôle de la pousse de la végétation au fil des mois pour un résultat homogène à la fin de la saison. Toutefois, un complément mécanique est nécessaire pour éliminer les refus que laissent les troupeaux. Les sites de Beaumajour, Couloubriers, les Hautes et Basses Plaines, parfois des lieux plus inattendus comme les abords du complexe sportif Mary-Rose, sont les espaces où nos deux bergers gransois conduisent leur troupeau.

100% écolo, ce dispositif réduit la concurrence entre végétaux et génère une hétérogénéité dans la végétation. Il participe au développement d'une flore variée et d'une faune diversifiée. Vive la tradition et les moutons !



Concours départemental de qualité de vie

Après l'obtention de la première fleur au concours national du label qualité de vie des villes et villages fleuris, la commune continue à soigner son environnement contribuant grandement au cachet et à l'image de marque de la commune.

Cette année, Grans est en lice pour le concours départemental ayant pour thématique *Ma commune s'engage auprès de ses habitants*.

Dans les diverses actions menées par la commune en faveur des Gransois, quatre ont été retenues pour constituer le dossier de candidature :

- Graines de jardiniers à la crèche
- Ça pousse au jardin avec le SMEJ et les élèves gransois
- L'huile d'olive *Commune de Grans*
- Étiquetage botanique à Mary-Rose

« L'obtention de la première fleur récompense notre politique en faveur d'un cadre de vie de qualité et salue par ailleurs, le savoir-faire des agents des services municipaux en charge de l'entretien et de l'amélioration de l'espace public », explique le maire de Grans Yves VIDAL. « C'est une belle satisfaction et une juste récompense, mais d'autres facettes de notre art de vivre à Grans sont encore à valoriser. Nous poursuivons cette année, avec la mise en valeur des opérations en direction des administrés », poursuit Frédérick ARNOULD, adjointe au maire déléguée à la communication.

Comme semble-t-il, les bons gestes et les bonnes habitudes s'apprennent dès le plus jeune âge, direction la crèche des Feuillantines pour y retrouver des graines de jardiniers. Pas plus haut que trois pommes, voilà nos futurs paysagistes maniant terreau, plante et arrosoir pour opérer leur première plantation. Si les gestes sont encore un peu hésitants, le plaisir et la satisfaction de bien faire sont bien présents.

Avec quelques années de plus, leurs aînés poursuivent leur apprentissage. Encadrés par des animateurs du service municipal enfance et jeunesse (SMEJ), le jeu consiste désormais à cultiver à partir de la graine jusqu'à la récolte du légume ou à l'épanouissement de la plante fleurie. Du stade de l'éveil, nous sommes maintenant passés au stade de la connaissance et de la culture avec des semis, repiquages et autres entretiens de plantations. Nos jardiniers en herbe ont gagné en assurance, en maîtrise du geste et avec pour résultat, l'embellissement de la cour de l'école.

Des animations environnementales sont également destinées aux adultes avec notamment l'initiation à la culture de l'olivier et l'étiquetage botanique des végétaux plantés au parc Mary-Rose.

Dans l'olivieraie communale comptant quelques 500 arbres, l'occasion est donnée aux Gransoises et aux Gransois de tailler, de récolter et enfin de suivre l'élaboration de l'huile d'olive au moulin du village et bien entendu, de savourer leur huile *made in Grans*.

Bien entendu, ces actions pédagogiques complètent le traditionnel fleurissement de la ville. Jardinières, massifs et autres balconnières offrent au regard un panel de couleurs et de verdure. « *Chaque année, nous mettons un point d'honneur à améliorer le fleurissement* », mentionne Luc CAMELER, responsable des espaces verts. « *Les aménagements floraux sont aussi sujets aux modes et aux préoccupations environnementales. Aussi, nous privilégions l'emploi de végétaux méditerranéens plus résistants aux maladies et à la sécheresse, d'où zéro phyto et moins d'eau* », précise Luc.

À Grans, l'embellissement du cadre de vie va de pair avec la préservation de l'environnement. C'est un bien pour notre ville et pour notre planète et peut-être un facteur supplémentaire pour être cette année encore lauréat du concours villes et villages fleuris.



Installez un abri pour les chauves-souris

Souvent méconnues et mal-aimées, les chauves-souris font l'objet de nombreuses idées reçues. Pourtant, ces petits mammifères nocturnes sont fascinants et peuvent se révéler très utiles !

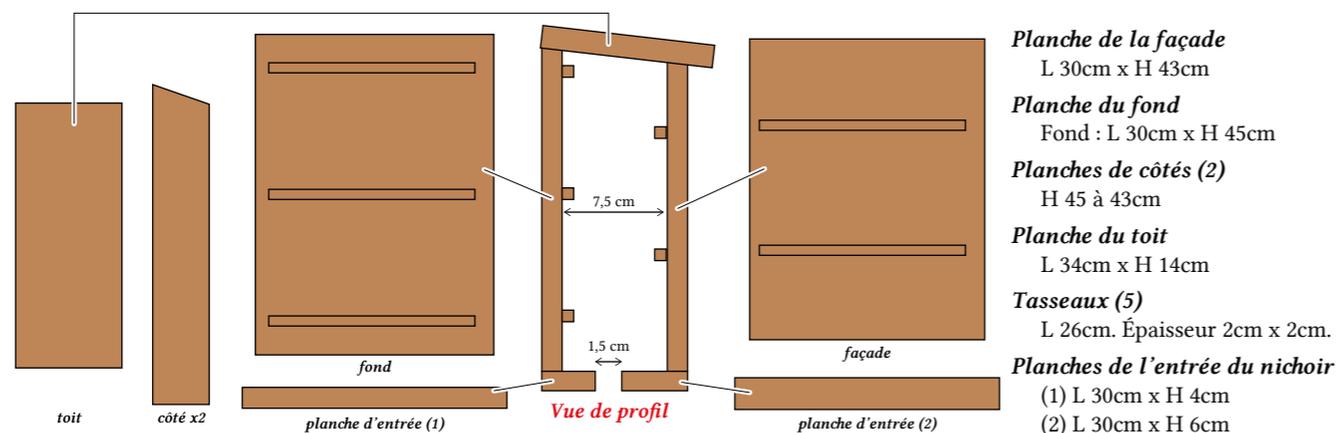
Elles sont les seuls mammifères, connus à ce jour, capables de voler. Insectivores, elles participent à la régulation naturelle des populations d'insectes et notamment les moustiques et les ravageurs de cultures. Pour exemple, une chauve-souris peut manger jusqu'à 2000 moustiques en quelques heures.

Animaux utiles, protégés par la loi, les chauves-souris européennes voient malheureusement leur population décroître régulièrement et sont menacées pour diverses raisons, dont la disparition d'une grande partie de leur habitat naturel : d'une part haies, bosquets et arbres creux, d'autres part anciennes constructions en ruine ou mal colmatées.

En installant des abris dans votre jardin ou sur un mur de votre maison, vous contribuez au maintien et au bon équilibre de notre écosystème.

Quelques conseils pour la réalisation d'un abri

- Le bois utilisé doit avoir une épaisseur de 2cm au moins, être résistant, étanche et isolant aux variations de température. Ne pas le peindre ou le vernir, les solvants et les vernis seraient nocifs pour les occupants.
- Il est conseillé de placer le nichoir à une hauteur de 4 à 5 mètres, orienté au Sud Sud-est, à l'abri de la pluie, d'un soleil direct trop puissant et du vent.
- L'ouverture doit se situer sur le bas du nichoir et ne doit pas dépasser 1.5 à 2 cm de largeur. Attention : si l'ouverture est trop grande, le nichoir sera délaissé.



Photos Nathalie BOSSARD

Tous à vélo !

Dimanche 23 mai, environ soixante amoureux du vélo se sont donnés rendez-vous pour découvrir les deux circuits vélo proposés par 3 associations gransoises et le collectif *Grans en transition*.

Histoire et traditions gransoises et Terre de Provence ont proposé un circuit *histoire et patrimoine* pour présenter certaines places remarquables et emblématiques de l'histoire de Grans : La Delphine, le château du Vallon, la Ferrage, la marmite renversée, le centre Pablo Neruda... Et, d'autre part, Grans en transition et le grenier alternatif ont fait découvrir le prochain circuit des voies et pistes cyclables reliant Salon à Miramas en passant par Grans, une balade d'environ 14 km qui s'est achevée par le chemin longeant la Touloubre, du Moulin de Picaud au jardin de la Gaillère.

C'est par groupes de 10, dans le respect des mesures en cours, que les cyclistes se sont élancés sur les petites routes autour de Grans. Un joyeux moment pour faire connaissance entre amoureux de la *petite reine* et surtout profiter du magnifique environnement autour de Grans ! Ce fut aussi l'occasion d'échanges intéressants entre élus de Grans présents (Michel PERONNET, Gabriella VALVASON-SÉRODINE, Catherine RUIZ et Daniel PETIT) et deux élus de Salon (David YTIER et Alexandra GOMEZ) venus pour créer du lien. On a pu ainsi discuter du principe de la chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), préconisé pour laisser la priorité au vélo sur la route.

Quand on sait que 77% des actifs se déplacent en voiture sur des distances comprises entre 5 et 15 km (source : voiesvertesvelotaf.af3v.org), on se dit qu'il est grand temps de laisser plus de place au vélo, meilleur pour notre santé, meilleur pour la planète !



ville de
Grans



// Grans // Développement durable & démocratie participative //

Bulletin trimestriel sur le développement durable
et la démocratie participative à Grans.

N° 03 – Été 2021

Dépôt légal: 15 février 2021

Directeur de la publication: Yves VIDAL

Directrice de la rédaction: Frédérick ARNOULD

Comité de rédaction: R. ANSILLON, C. PRIGENT, P. LÉANDRI,
P. COURT, M. PERONNET, J.-C. LAURENS, R. CARTA, A. MUNICH.

Conception, réalisation, illustrations: Vincent TROTOT

Photographies: V. TROTOT, R. ANSILLON, C. PRIGENT

Tél.: 04 90 44 16 23 – **Courriel:** communication@grans.fr

Imprimerie: Print Concept – 04 81 19 12 10

